Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles aux plus insidieuses

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 19/11/2014
Saisine liée :
Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles aux plus insidieuses
Sous-titre
Séance plénière du 25 novembre
Chapeau

Etude présentée par Mme Pascale Vion, au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité présidée par Mme Geneviève Bel.

Corps

Expression ultime de multiples formes de domination que la lente prise de conscience et donc l'évolution des mentalités peinent à éradiquer, les violences faites aux femmes constituent des atteintes insupportables à leur intégrité et à leur dignité.

Non, les violences au sein du couple ne relèvent pas de sa seule intimité et elles sont intolérables. Non, les enfants qui y sont exposés ne s'en sortent pas indemnes.

Non, il ne faut pas occulter les traumatismes gravissimes causés par des violences extrêmes, alors qu'on peut les traiter efficacement.

Non, il n'est pas possible de tolérer les actes barbares, commis au nom de pratiques coutumières, dont le seul fondement est le contrôle du corps des femmes.

Non, le harcèlement sexuel et/ou moral au travail ne peut être ignoré, tant il anéantit les femmes qui le subissent.

Non, la prostitution n'est pas le plus vieux métier du monde, c'est une oppression majeure et l'esclavage sexuel constitue le cumul de toutes les formes de violences.

Non, il n'est pas normal de se sentir souvent mal à l'aise dans la rue, l'espace public ou les transports en commun, simplement parce qu'on est une femme.

La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental a dressé un panorama le plus exhaustif possible de toutes les formes d'agressions infligées aux femmes. Elle dégage plusieurs idées fortes :

- il n’y a pas de « petites » violences et celles-ci peuvent très vite s’inscrire dans un continuum ;
- le combat contre les violences faites aux femmes est un enjeu essentiel de société, d’égalité entre les sexes mais aussi une urgence de santé publique car les conséquences psychosomatiques, sociales et économiques qu’elles induisent sont considérables ;
- la formation de tous les professionnels en contact avec les femmes victimes est indispensable ;
- la protection des enfants, encore trop peu prise en considération, est impérative.

Non, ces violences ne sont pas inéluctables mais il importe de s’attaquer à leurs racines en prévenant les comportements et les attitudes sexistes, dès le plus jeune âge.

Il incombe aussi à chaque citoyenne et chaque citoyen qui, dans sa vie quotidienne, peut être le premier interlocuteur d’une personne violentée (femme, homme, enfant), d’être attentive et attentif à sa souffrance et de savoir l’orienter vers un recours. C’est aussi cette vigilance empathique de chacune et chacun qui favorisera le mieux vivre ensemble dans une société plus apaisée.

Revoir les tables rondes de la séance plénière :

Table ronde n°1

Repérer et recenser

Ernestine Ronai, Coordinatrice nationale de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains)

Gilles Lazimi, Médecin généraliste, membre du Haut conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes

Françoise Brié, Vice-présidente de la FNSF (Fédération nationale solidarité femmes), gestionnaire notamment du 39 19, membre du Haut conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes

Maudy Piot, Présidente de l’association Femmes pour le dire, Femmes pour agir

Table ronde n°2

Prendre en charge et accompagner

Laure Ignace, Représentantede l’AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail)

Marie-France Casalis, Responsable du pôle formation du Collectif féministe contre le viol, membre du Haut conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes

Muriel Salmona, Psychiatre, responsable de l'Institut de victimologie 92, présidente de l'Association mémoire traumatique et victimologie

Caroline Rey-Salmon,Pédiatre, médecin légiste, responsable des Urgences Médico-Judiciaires de l'Hôpital Hôtel-Dieu à Paris

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, SORTIR DE L'EMPRISE

Table ronde n°3

Protéger, réprimer, prévenir

Françoise Guyot, Vice-procureure, chargée de mission auprès du Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris

Roland Coutanceau, Psychiatre, expert national, président de la Ligue française de santé mentale, chargé d'enseignement en psychiatrie et psychologie légales à l'Université Paris V

Alain Legrand, Psychologue, psychanalyste, président de la Fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences conjugales et familiales(FNACAV)

Tags :

- violences faites aux femmes

© - copyright CESE - Avril 2024